

Beaumont de Lomagne

Bulletin municipal

www.beaumont-de-lomagne.fr
mairie-beaumont.de.lomagne@info82.com

Bonne
année
2023

JANVIER 2023 / N°194

Actualités municipales



Ouverture de la Mairie

13 place Gambetta
05.63.02.32.52



LE LUNDI
de 14h à 17h
DU MARDI AU VENDREDI
9h à 12h30 et de 14h à 17h



Pour toutes demandes de rendez-vous
avec Monsieur le Maire ou ses adjoints.

Merci de composer le : 05.63.02.32.52

Directeur de la publication : Jean Luc DEPRINCE

Directeur de la rédaction : Marc Montiel

Rédaction : Jean-Claude Bonnefoi, Pascal Labarde, Marc Montiel, la commission communication et les responsables d'associations

Maquette et photos : Nicolas Terrade Mairie de Beaumont / Canva

Photos des associations fournies par les associations

Impression Publi Services (Beaumont)

1840 exemplaires distribués dans les foyers Beaumontois

ISSN 2267-344X Dépôt légal 1975

NUMEROS UTILES

MAIRIE Standard	05.63.02.32.52
Police Municipale	05.63.02.43.10
Sapeurs Pompiers	18 / 05.63.02.32.82
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17 / 05.63.26.70.24
Croix rouge	05.63.28.26.24
Les Restos du cœur	05.63.64.27.28
Poste	05.63.26.12.82
Ordures ménagères	05.63.29.09.97
Communauté de Com	05.63.65.34.26

Village de Loisirs	05.63.02.16.76
Cinéma Nouveaux bleus	09.64.40.92.59
Médiathèque	05.82.73.09.03
Office de Tourisme	05.63.02.42.32

Crèche halte garderie	05.63.02.24.06
Centre de Loisirs	06.51.62.23.54
A.S.C	05.63.65.22.02
Point Info Jeunesses	05.63.65.61.07
Ainés Lomagnols	05.63.65.29.55
Espace de vie sociale	05.63.26.52.30

Maison retraite publique	05.63.26.15.20
Aide à domicile	05.63.26.00.83
Résidence Mutualisée	05.63.02.31.15

Ecole mat. du Blanc	05.63.65.28.94
Groupe scolaire Fermat	05.63.02.41.30
Collège Despeyroux	05.63.02.35.60
Lycée Professionnel	05.63.26.14.50
Ecole Sainte Lucile	05.63.02.38.93
Ecole Saint Joseph	05.63.02.36.62
Institut Lestonnac	05.63.65.20.74

PERMANENCES ORGANISMES

Permanence au Centre médico-social 12 rue Toureilh

● C.P.A.M. (sécurité sociale)

Le mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

SUR rdv AU 3646

● Caisse d'Allocations Familiales

Sur rdv le mardi de 9h à 11h30

RDV au 05.63.26.20.61

● Assistante Sociale

sur Rdv au 05.63.26.20.61

● RSA (Revenu de Solidarité Active)

Le mardi de 14 h à 16h

RDV au 05.63.26.20.61

● Protection Maternelle et Infantile

● Consultation de nourrisson

Le vendredi de 9h à 12h su RDV

● Centre Médico- Psychologique

(enfants / ados)

Au 05.63.29.63.11

● Service Départemental de Santé Publique Prévention

● Service des personnes âgées

+ 60 ans et handicapées

(dossier COTOREP)

RDV au 05.63..26.20.61

● Point d'accès au Droit

Sur RDV au 05.63.21.40.00

● Conseillère en Economie Sociale et Familiale

Le mercredi de 9h à 12h (personnes seules)

Le jeudi de 9h à 12h sur RDV

Mutualité Sociale Agricole (MSA) 12 rue Toureilh

● MSA Permanences administrative

Sur RDV le 1er et 3ème mercredi matin du mois au 05.63.48.40.00

● MSA assistante sociale

Sur RDV au 05.63.21.61.39

12 rue Toureilh à la Maison des Solidarités

Local Boulevard Ouest

● CROIX ROUGE

Vestiboutique / Brocante le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 16h

Distribution alimentaire les 1er et 3ème samedis du mois : 9h30 à 11h30

05.63.28.26.24

● Restos du Cœur

distribution alimentaire ;

les mardis de 14h à 18h30 :

Route d'Esparsac

● Communauté de Communes

de la Lomagne Tarn et Garonnaise

05.63.65.34.26

● Permanence DGFIP

Maison France Services

Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

● Permanence SAUR

Mairie 13 place Gambetta

les 2e et 4e mercredis du mois :

9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Sauf pour les vacances scolaires



Après trois années compliquées à cause de l'épidémie de COVID 19, nous devons toujours rester prudents et vigilants. Je remercie l'ensemble de la population pour la grande capacité de résilience dont elle a fait preuve.

Cette année encore, nous subissons une crise sans précédent. Nous faisons face à une forte inflation avec une augmentation du coût de l'énergie et des produits de première nécessité qui ont un impact non négligeable sur notre pouvoir d'achat et notre budget. Nos services publics pourraient être menacés. La transition écologique n'est plus une option mais une obligation reconnue. Cette situation nous amène à mettre en place un plan de sobriété énergétique.

Concernant l'éclairage public, depuis plusieurs années, nous avons anticipé ce changement. Nous avons procédé au rajeunissement et à la modernisation de notre parc par l'utilisation de leds dont leur consommation est bien moindre.

La crise sanitaire que nous subissons depuis plus de deux ans semble marquer le pas malgré un contexte de reprise épidémique. L'Etat d'urgence a été abrogé et il a été mis fin au pass sanitaire. Nous pouvons donc à nouveau évoluer librement.

Concernant nos bâtiments publics, j'en appelle à la responsabilité de chacun de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage, qu'ils soient administratifs, associatifs, sportifs, ou scolaires. Une grande partie de nos dépenses d'électricité correspond à nos locaux communaux.

Nous, élus, avons pris également nos responsabilités afin de gérer au mieux les dépenses dans ce secteur. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'éteindre les lumières de 23 h à 6 h du matin. Seules les entrées de ville restent éclairées.

Concernant les illuminations de Noël, celles-ci ont été restreintes. Seul le tour de la halle a été habillé afin de recréer un peu de magie de Noël.

Je me dois une fois de plus, de faire de la pédagogie sur le pouvoir d'achat des Beaumontoises et des Beaumontois. Je répète, une fois de plus, que les taux d'impositions votés par les élus n'ont pas augmenté depuis 2008. Si vous constatez une augmentation de vos taxes foncières, celle-ci est due à la hausse des bases fiscales modifiées par l'Etat. Alors s'il vous plaît, lorsque vous manifestez votre mécontentement, ne vous trompez pas de cible.

La période de Noël que nous venons de passer, au milieu de cette crise géopolitique mondiale, nous a permis de savourer des moments de plénitude et de tranquillité en famille ou en entre amis. J'ai une pensée pour ceux qui sont seuls ou malades.

Je vous présente, avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal et le personnel communal tous nos voeux de santé et de bonheur pour l'année 2023.

BONNE ANNEE 2023 !

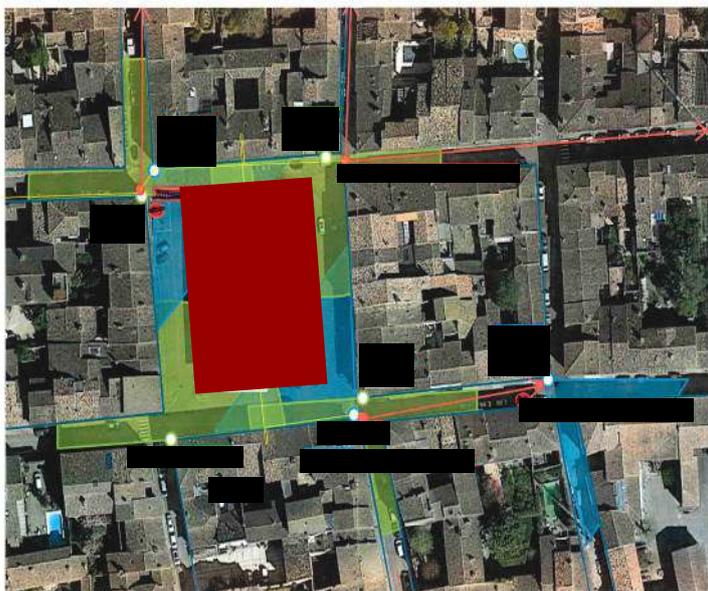
*Votre Maire et Vice-Président du Conseil Départemental
Jean-Luc Deprince*



Promesse de campagne, la vidéosurveillance arrive !

Les travaux de la première tranche ont commencé début décembre 2022. Les conventions pour implanter les caméras sur les façades ont été signées avec les propriétaires.

Première tranche : le tour de la halle, les commerces, les collèges Th.Despeyrous et St Joseph, la deuxième et la troisième tranche suivront, et couvriront les entrées et sorties de la ville, toutes les écoles maternelles et primaires (privées et publiques) ainsi que les abords de la salle des fêtes.



Les vidéos pourront être visionnées **PAR LES PERSONNES HABILITÉES** dans un local technique sécurisé dans les nouveaux locaux de la Police Municipale (ancienne perception).

Depuis quelques mois, vous avez pu remarquer dans les rues de Beaumont, un nouveau Policier Municipal. En effet, le Brigadier Chef Principal Rachid SOUCI est venu renforcer l'équipe en place. Courant janvier 2023, ils ont été rejoints par une ASVP (Agent de Surveillance de Voie Publique) que nous vous présenterons (info relayée sur la page Facebook de la Mairie ...).

Incivilités :

Nous avons modifié l'arrêté municipal concernant les déjections canines.

Article 1 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien d'être en possession d'un sac de ramassage des déjections de son animal lors des promenades quotidiennes. Tout manquement pourra entraîner une contravention de 2ème classe (35 €).

Article 2 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Tout manquement pourra entraîner une contravention de 4ème classe et pouvant aller jusqu'à 750 € (conformément à l'article L.131-13, 4° du code Pénal).

Une campagne de sensibilisation et de prévention est mise en place afin de bien informer les propriétaires de chiens.

Des sacs pour les déjections canines sont mis à disposition des administrés, gratuitement, à la mairie et à divers endroits de la ville (rue Despeyrous, rue Toureilh, Skate park, jardin Suquet, base de loisirs...).

Beaucoup trop de containers poubelles restent sur les trottoirs de notre ville après le ramassage des déchets.

La Police Municipale va, de nouveau, inviter les administrés concernés à rentrer leurs containers et ils seront informés des sanctions encourues.

Arrêté Municipal relatif à l'enlèvement des ordures ménagères : Article 6 -3 Les contenants doivent être enlevés du domaine public le plus rapidement possible après le passage du véhicule de collecte. Tout manquement pourra entraîner une contravention de 4ème classe (135 €) .



Sécurité routière !

Rue Fontaine de l'Amour, des contrôles routiers sont mis en place suite aux comportements de certains usagers (circulation à gauche au niveau des chicanes).

Boulevard G.Brassens des contrôles sont également effectués pour le non respect de la vitesse autorisée et le non respect du stationnement interdit.

Route de Glatens et Route de Lamothe non respect de la vitesse autorisée.

Une convention entre la Gendarmerie et la Police Municipale a été mise en place et signée par les autorités compétentes pour effectuer des patrouilles et contrôles routiers mixtes.

Le chien de voie publique "Patrouille" et sa maîtresse pourront mettre à profit leur formation lors de services de sécurisation sur certaines manifestations, en collaboration avec la Gendarmerie.

La Police Municipale a intégré ses nouveaux locaux et est opérationnelle.



Plan Communal de Sauvegarde PCS.

Mobiliser et réagir avec le maximum d'efficacité. Ce Plan obligatoire depuis la loi du 13 août 2004 est mis à jour au sein de notre ville depuis 2008.

A cet effet, une cellule de crise municipale a été définie; composée de responsables du Conseil Municipal, des différents services de la Commune, des services de secours et de volontaires référents et répertoriés par quartiers. Cette cellule a pour rôle de communiquer, prévenir et protéger avec un maximum d'efficacité lors de risques majeurs (tempêtes, incendies, inondations, risques sanitaires graves etc....).

Le PCS a été déclenché lors du premier confinement pour venir en aide aux plus vulnérables et leur apporter, jusqu'à leur domicile, une aide (courses alimentaires, pharmacie).

La commune est divisée en 11 secteurs et des familles référentes de chaque quartier se sont portées volontaires pour servir de relais entre les personnes vulnérables et les services municipaux.

Cette liste est toujours ouverte et vous pouvez apporter votre aide en devenant famille référente de votre quartier. Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie en nous communiquant :

- votre nom
- prénom
- adresse postale
- email
- coordonnées téléphoniques.

Vous serez alors contactés par nos services et nous vous communiquerons votre Conseiller Municipal référent ainsi que ses coordonnées.

DICRIM !

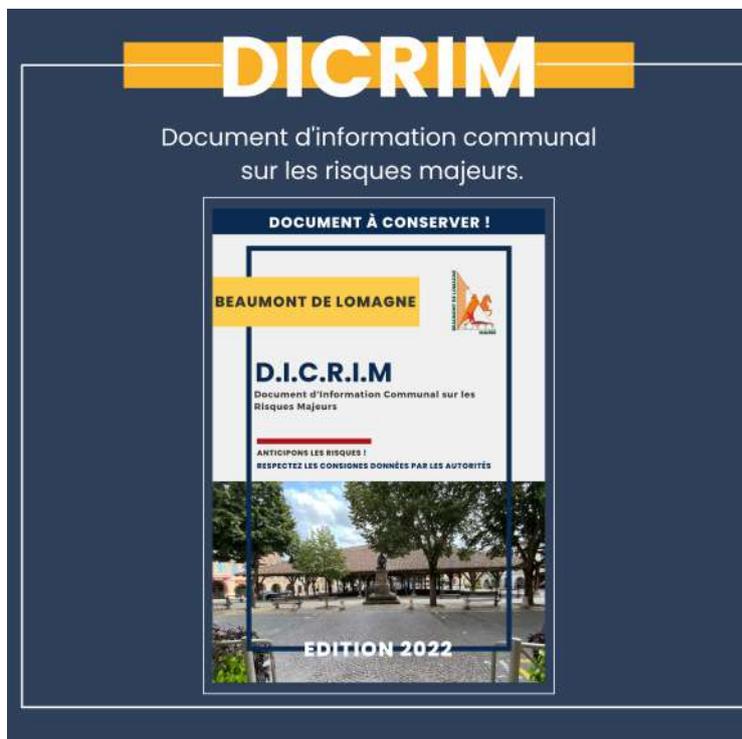
Vous avez reçu, ou allez recevoir, dans vos boîtes aux lettres ce document à conserver ;

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS.

Nous vous invitons à le consulter et à le conserver précieusement.

ANTICIPONS LES RISQUES !

RESPECTONS LES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS.





Scolaire

Sandrine Audu-Benali
Maryse Peres



Le petit déjeuner c'est important :

Pour cette année scolaire 2022/2023, nous avons renouvelé les petits déjeuners à l'école élémentaire Fermat et maternelle du Blanc.

Les objectifs de cette action pédagogique pour la santé sont multiples. Nous souhaitons sensibiliser les enfants et leurs parents à l'importance de ce premier repas de la journée.

Le petit déjeuner est un repas essentiel qui permet aux enfants de rester concentrés pendant toute la matinée et ainsi d'apprendre dans les meilleures conditions.

De plus, le fait de le prendre en collectivité renforce les liens sociaux et favorise le vivre ensemble : Après la longue période où les enfants devaient rester groupés entre classe, ils apprécient aujourd'hui d'être ensemble au petit déjeuner.

Ce projet a été mis en place en collaboration avec les enseignants et les agents de cantine. La présence des enseignants, des Atsem (*Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles*) ainsi que des animateurs périscolaires facilitent le temps de petit déjeuner avec les enfants. Ils ont un rôle de relais car ils remarquent les comportements des enfants, font passer des messages de prévention et font découvrir les aliments.

Les réactions des intervenants :

«On note, notamment chez les plus jeunes, des progrès dans l'attitude face à la nouveauté, ils osent goûter. Ce sont des moments privilégiés pendant lesquels tous les sens des élèves sont sollicités et ils peuvent découvrir de nouveaux aliments. »

Les enfants prennent plaisir à partager ce moment avec leurs camarades. Ils découvrent les fruits secs et les adorent. C'est un moment très agréable. On se rend compte que les élèves tiennent davantage la matinée sans coup de fatigue."Mme Sainvet, directrice de l'école Fermat.

Les petits déjeuners à la maternelle sont proposés chaque vendredi sur le temps de classe sur mi-novembre – mi-décembre et seront renouvelés en juin.

À l'école élémentaire, nous avons choisi de mettre en place les petits-déjeuners les vendredis avant l'entrée en classe sur 3 périodes de l'année scolaire (mi-novembre -fin janvier / mi-mars-mi-avril et mois de juin).

Les petits déjeuners servis sont équilibrés, confectionnés par les

agents de cantine. La composition de ces petits-déjeuners a été étudiée en amont, afin de privilégier une démarche qualitative et durable, à savoir des produits de qualité relevant pour la majorité des circuits courts.

Les enfants des écoles de la commune ont pu déguster un des vendredis :

des noisettes, un morceau de tome sur une tartine de pain aux céréales d'une boulangerie beaumontoise, une poire.

La commune prend en charge l'achat, l'acheminement et l'entreposage des denrées alimentaires, ainsi que la distribution aux enfants. En contrepartie, elle percevra une subvention du ministère sur la base de 1,30 € par élève et par petit-déjeuner.

Les enfants le réclament : "c'est le petit déjeuner, aujourd'hui ?"

Un équipement numérique de qualité pour l'école primaire de Beaumont : NUMBER ONE !

La commune de Beaumont est attachée à favoriser l'emploi du numérique dans les écoles primaires, pour soutenir les enseignants et favoriser l'esprit de découverte des enfants.

Aussi, nous souhaitons que les jeunes beaumontois puissent TOUS se familiariser avec les nouvelles technologies.

C'est pourquoi après les tableaux blancs interactifs, les vidéo-projecteurs installés il y a quelques années, M. le maire et le conseil municipal ont souhaité compléter l'équipement numérique à l'école primaire en partenariat étroit avec l'Education Nationale.

Ce nouvel équipement va permettre de capter l'attention des enfants avec une nouvelle façon d'apprendre et des exercices plus ludiques et interactifs, tout en respectant le programme scolaire de chaque niveau.

Chaque classe du primaire est désormais équipée d'un nouvel ordinateur portable et fixe.

De plus, l'école élémentaire va recevoir deux classes mobiles.

Ce nouvel outil numérique, sera mobile dans le sens où il sera partagé entre tous les élèves de chaque classe.

Chaque enseignant pourra l'utiliser avec sa classe dans le cadre de son propre projet pédagogique.

L'acquisition de ces équipements s'élève à 31753 € (hors subventions). Les professeurs seront formés à l'utilisation de ce nouvel outil, les enfants pourront donc bénéficier de ces équipements dès janvier 2023.

La commune a souhaité s'engager dans la continuité du numérique pour renouveler les équipements de nos écoles. Nous avons travaillé avec les directrices des écoles et en concertation avec le conseiller pédagogique de l'éducation nationale afin de faire un diagnostic de l'existant, de faire remonter leurs besoins et de répondre aux attentes des écoles primaires.

« Très pratique de pouvoir préparer par exemple les images de tous les champignons cités dans la chanson apprise que l'on met ensuite sur l'écran de la classe pour que les enfants puissent les voir. » Mme Laporte directrice de la maternelle le Blanc.

Sandrine Audu-Benali
Maryse Peres



Le goûter de Noël :

Les élèves de l'école du blanc ont pu partager un goûter avec clémentine, cookie et fruits séchés (pomme et ananas).

Dans la journée, les enfants ont eu la surprise de découvrir des cadeaux au pied du sapin de la classe. Cette année chaque élève a reçu deux livres en cadeau et a eu la surprise d'un gros jeu collectif pour la récréation.

A la maternelle, c'était la venue d'un joli spectacle sur Noël financé grâce à cette subvention mairie.

A l'école élémentaire, après un bon goûter, les élèves ont eu la remise des livres offerts grâce au budget Noël de la mairie.

La cantine : manger, bouger !

Un tarif accessible

Cette année encore, M. le maire et ses adjoints ont délibéré pour **l'accès à un repas équilibré à 1€ selon le quotient familial pour les enfants et une protection du pouvoir d'achat de leur famille.** Cette mesure d'accompagnement de l'Etat est vitale dans le contexte d'inflation pour que les petites communes puissent proposer ces repas abordables à tous.

Un repas apprécié !

Après le dépouillement du questionnaire de satisfaction auprès des élèves de l'élémentaire. Les enfants apprécient leur repas. Ils nous ont fait part de remarques qui ont été prises en considération par exemple :

- Des serviettes lavables
- De l'eau plus fraîche

Nous avons donc commencé une action en investissant dans du matériel nécessaire dans le but de réduire le gaspillage, ou encore de supprimer les contenants en plastique. Nous souhaitons pour notre cantine scolaire une démarche d'alimentation locale et durable. Une fontaine à eau a été mise en place dans le réfectoire. Nous avons acheté un four pour maintenir les plats chauds pour l'école maternelle.

Nous poursuivrons cette démarche l'année prochaine avec une réflexion sur les produits jetables.

Nous renouvellerons le questionnaire auprès des consommateurs, les élèves de l'élémentaire en fin d'année.

De la qualité :

La commission cantine se réunit toutes les 6 semaines avec des élus, les agents de cantine, les enseignants, les représentants du glpe, les représentants de Léo Lagrange. Elle permet d'aborder de manière très participative le sujet de la restauration scolaire :

Faire un point sur la qualité de la prestation servie (menus, qualité des produits et des préparations),

Valider les menus proposés, aborder tout autre thème en rapport avec la restauration de la commune (animations, repas à thème, sujets d'actualité en matière de nutrition, le savoir vivre ensemble etc..).

Les enfants ont pu déguster diverses sauces, lors de la semaine du goût du 10 octobre.

Jeudi 17 décembre, ils ont dévoré le délicieux repas de Noël confectionné par Martha.



Actuellement le service d'urbanisme est en train de travailler sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui devrait remplacer l'actuel PLU propre à la ville de Beaumont de Lomagne d'ici 2025.

La communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise coordonne ce projet avec les 31 communes qui la constituent.

Nous devons trouver ensemble des solutions pour créer un environnement répondant à plusieurs objectifs tels que :

- **S'épanouir demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées à l'eau, la biodiversité, le cadre de vie, la santé, les risques, et l'attractivité.

- **Se loger et habiter demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées à l'habitat, l'aménagement et le renouvellement urbain, ainsi que les possibilités liées aux économies d'énergie...

- **Se déplacer demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées à la mobilité sur notre territoire...

- **Produire de l'énergie demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées aux énergies renouvelables...

- **Consommer demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées aux déchets, au commerce, à l'économie circulaire...

- **Travailler et produire demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées à l'économie, aux nouvelles filières, à la dynamique territoriale, à l'emploi...

- **Se nourrir demain :**

Dans lequel nous avons évoqué les contraintes liées à l'alimentation et à l'agriculture.

À l'issue de ces débats, une réunion publique a été organisée le jeudi 22 septembre à 18h30 au cinéma les nouveaux bleus.

A cette occasion, les Beaumontoises et b=Beaumontois ont été amenés à répondre à un questionnaire pour préciser leurs attentes, leurs besoins, et exposer les difficultés rencontrées dans leur quotidien sur la commune en matière d'infrastructures.

Le bureau d'études en charge du projet, la mairie, et les représentants de la communauté des communes, ont exposés le travail réalisé. Ils ont ensuite ouvert un débat qui a été riche en participation. Cette implication des habitants est essentielle pour cette phase de réflexion et faire avancer le projet participatif.

Nous remercions les habitants qui sont venus nombreux, et ont participé activement aux échanges. Leur participation active a été utile pour progresser dans l'amélioration de notre futur développement.

Nous rappelons qu'un cahier nommé « registre des concertations publiques » est à votre disposition aux services d'urbanismes. Cahier dans lequel vous pouvez nous faire part de vos remarques quand aux aménagements possibles sur la commune.



Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?



Faites confiance à votre conseiller indépendant
en immobilier près de chez vous !



Sébastien LEROY

Votre conseiller indépendant en immobilier

06 87 26 43 31

sebastien.leroy@safti.fr

Virginie AUSSARESSES

Votre conseillère indépendante en immobilier

06 35 15 16 35

virginie.aussaresses@safti.fr



Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) 2 quai de Verdun - B.P. 775 - 82013 MON TAUBAN CEDEX
Philippe GISCLARD - Architecte des Bâtiments de France (ABF)

udap.tarn-et-garonne@culture.gouv.fr

Les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble, bâti ou non bâti (cour ou jardin par exemple), protégé au titre des abords sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

Dans les périmètres délimités des abords, tous les travaux sur les immeubles protégés au titre des abords sont soumis à l'accord de l'ABF : (PPMH de Beaumont de Lomagne : Halle, Eglise, immeuble 1 rue Nationale, hôtel particulier 28 rue Despeyrous et ferme d'Envidalot).

L'ABF s'assure que les travaux ne portent pas atteinte au monument historique ou aux abords du monument historique. Il s'assure également du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, de la qualité des constructions et de leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant.

Toute demande d'autorisation de travaux doit être déposée à la mairie de la commune où sont projetés les travaux.

L'accord de l'ABF peut être assorti de prescriptions afin que le projet ne porte pas atteinte à la conservation ou à la mise en valeur du monument historique ou des abords.

À défaut d'accord de l'ABF, la demande d'autorisation de travaux ne peut être accordée.

Si l'architecte des bâtiments de France participe à l'instruction des demandes d'autorisation de travaux, il tient également un rôle prépondérant en amont de la réalisation des projets.

Il peut être à ce titre consulté sur un avant-projet et formuler des observations qui permettront aux demandeurs d'adapter leur projet en fonction des enjeux patrimoniaux.

Contact : **Sandrine Coulon**
Ingénierie du Patrimoine -
Tél. 05 63 22 24 22

Hôtel du département
100 Bd Hubert Gouze
82000 Montauban
05 63 03 80 88

Le CAUE 82 vous propose divers conseils utiles à la réalisation de vos projets

Conseils en Architecture

L'architecte-conseiller vous conseille aux différentes étapes de votre projet. Pour mémoire, il ne se déplace pas sur site. Les informations portées à notre connaissance sont celles fournies par vos soins. Ce conseil est donné à titre indicatif, sous réserve de l'application des droits des sols et des documents d'urbanisme, du respect du code de la construction et des réglementations en vigueur. Le conseil du CAUE 82 ne préjuge pas des décisions de l'administration.

Aménagement paysager

Le CAUE peut également vous conseiller concernant l'aménagement paysager des espaces extérieurs attenants à votre habitation (jardin, cours, balcons, ...) et le choix des végétaux.



Le guichet Rénov'Occitanie du CAUE 82 pourra également vous accompagner dans le choix des solutions techniques en matière d'amélioration thermique de votre logement et d'économies d'énergies. Et vous renseigner sur les aides auxquelles vous pourriez prétendre, sous condition de la nature du projet et de ressources du demandeur.

413 rue d'Esparsac - B.P. 34
82500 Beaumont de Lomagne
05.63.65.34.26

Améliorer l'habitat, inscrire cette action dans un projet global de développement et d'amélioration du cadre de vie, c'est l'objectif des opérations engagées par la Communauté de Communes : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), opération d'aides à la valorisation des façades (zone Ua du PLU sur la commune de Beaumont de Lomagne).

Des aides financières pour vous aider à réaliser des travaux dans votre logement ou dans des logements locatifs ou vacants.

Renseignements et conseils techniques gratuits et sans engagement de votre part. Pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux dans leur résidence principale, se munir du dernier avis d'imposition.

Pour tous renseignements et prise de rendez-vous :

07-88-46-98-31
05-61-51-23-10
par mail : issot.riera@orange.fr

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme à partir du 1er janvier 2022

Conformément à la réglementation en vigueur, les pétitionnaires peuvent déposer leur demande d'urbanisme via l'URL :

<https://bastidesdelomagne.geosphere.fr/quichet-unique>

Le dépôt de votre dossier en format papier est toujours possible

par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :
MAIRIE - Service URBANISME- 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE

auprès du service Urbanisme le :
jeudi et vendredi de 9 h à 12h30
lundi et mardi de 14 h à 17 h



L'année 2022 a été riche en travaux, que ce soit des réalisations nouvelles ou des travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine existant.

Ces travaux ont été réalisés soit par la régie municipale, soit par des entreprises privées.

Pour chacun de ces chantiers, les services de la Mairie ont recueilli le maximum de subvention qu'il était possible de recevoir.

INSTALLATIONS NOUVELLES

- Mise en place d'un Algéco de 50 m² au Cossec à vocation de club house pour les clubs de Volley Ball et de Badmington, et pour les scolaires
- Création d'une nouvelle aire de jeux à destination des enfants à la base de loisirs.
- Mise en place de bornes escamotables autour de la halle pour la sécurisation des marchés et des diverses manifestations.
- Création d'un poste de police municipale dans les locaux de l'ancienne perception.



- Fin des travaux de l'hôtel du Bosc et mise en service des nouveaux locaux de la Médiathèque, du point information jeunesse et de l'association socio culturelle.
- Travaux en cours sur le site de la maison Fermat.
- Mise en place d'un portail automatisé au lac pour l'accès à la salle des mûriers et l'accès des pêcheurs.

ENTRETIENS DES EQUIPEMENTS EXISTANTS

- Pose d'un drain au terrain de pétanque et réfection du portail d'accès au terrain couvert
- Eclairage public, remplacement de 450 ampoules par des leds basse consommation
- Remplacement des planches de rives de tous les gîtes du lac.
- Entretien des nombreux logements locatifs.
- Rénovation complète de deux classes à l'école primaire.
- Rénovation du plafond et de l'éclairage du préau ainsi que la mise aux normes de l'armoire électrique générale à l'école maternelle.
- Goudronnage de voiries en ville et en campagne.
- Renouvellement de conduite AEP en centre ville par le Syndicat des Eaux.
- Réalisation par un cabinet spécialisé d'un diagnostic sur l'église..
- Réalisation des travaux d'urgence sur la couverture et les dalles de l'église.
- Rénovation complète du plafond de l'église de Saint Jean de Coquessac et suivi de la toiture.
- Diagnostic assainissement réalisé par un cabinet spécialisé.

- Effacement et enfouissement des réseaux filaires aériens Bd de Verdun de la salle des fêtes jusqu'au cinéma



- Remplacement des châssis vitrés de la salle des fêtes.



- Etude en cours par un cabinet spécialisé de l'extension du cimetière.
- Achat de terrains pour la réalisation d'un parking
- Mise en place de la première tranche de la vidéo surveillance.
- Fin de l'étude d'adressage.
- Regarnissage des terrains des stades de Foot et de Rugby
- Entretien des espaces vert et élagage des platanes.



- Drainage d'une fuite en pied de digue au lac
- Nomination des voies et attribution des numéros.

**SOLIDARITE :**

Les fêtes de fin d'année permettent à chacun de retrouver famille, amis,...et de partager un moment de convivialité.

Toutefois, cette période de fêtes ne permet pas à tout le monde d'être sur un pied d'égalité. Un peu de solidarité contribue à corriger quelque peu les choses.

C'est dans cet objectif que le CCAS, avec la collaboration de l'école maternelle publique du Blanc, a confectionné des colis de Noël.

Composés de gourmandises sucrées, salées, d'objets confectionnés par les enfants, chaque colis reçu a pu amener du réconfort à une trentaine de personnes âgées isolées.

REPAS DES AINES :

De retour après 2 années d'interruption suite à la période de pandémie, nous avons le plaisir de vous informer de la programmation du repas à destination des personnes de + de 65 ans, résidant sur la commune de Beaumont de Lomagne.

Il aura lieu le mercredi 8 mars 2023 à 12h à la salle des fêtes.

Toutes les personnes concernées recevront une invitation.

Ce repas est organisé par le CCAS et en collaboration avec les élèves de l'Institut de Lestonnac.

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

**LE PERSONNEL COMMUNAL EVOLUE :**

En 2021 et 2022, de nombreux employés communaux ont quitté leur poste soit pour bénéficier d'une retraite amplement méritée :

3 Agents Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles :
Sabine DESIRE, Sylvie VIAGAS, Maryse COMMENGE

- 1 agent de ménage : Viviane ESCARNOT
- 1 agent chargé de la communication : Maguy KRIMM
- 1 Directrice des Services : Marie-Christine COULON
- 4 agents des services techniques : Jean-Michel RODRIGUEZ, Philippe FONTANIE, Eric DALGALARRONDO et Jean-Pierre BIS-SAGNET

• Soit pour évoluer dans une autre collectivité :

Comptabilité : Aline PICCA, Accueil : Mickaël FASAN, services techniques : Yannick CHIABO, et police municipale : Sylvain CARRUBIA.

Nous profitons de ce bulletin pour les remercier des années qu'ils ont passées au service des de notre commune et de ses habitants et nous souhaitons que leurs projets se réalisent.

Les beaumontois ont pu découvrir de nouveaux agents :

- Cristèle GUENOUN (Directrice des Services)
- Delphine PUEYO (ménage)
- Élise THEDIE (ATSEM)
- David FONTANIE (Services techniques)
- Marina FERRARA (Comptabilité)
- Francette BOUE (État-civil)
- Rachid SOUCI (Police Municipale)
- Halima CHAIB (ASVP)
- Francis TOUZIS (Services Techniques).

Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos services.

Par souci d'économie, certains de ces agents n'ont pas été remplacés par des agents titulaires mais par des contractuels, c'est le cas de Mélina CASTANO (ATSEM).

Enfin, un agent d'accueil est actuellement indisponible, remplacé par Audrey DELAHAYE que nous remercions d'avoir accepté l'intérim.



Une municipalité en action sur les questions de la biodiversité !

Plus personne aujourd'hui ne peut nier les effets du changement climatique à l'échelle mondiale (feux de forêts gigantesques dans des pays chauds comme en Sibérie ou plus près de chez nous en Gironde, inondation meurtrières, sécheresse, manque d'eau...) comme territoriale (des températures au-delà de 35°, 3 phases caniculaires depuis juin, interdictions d'arroser du fait de nappes phréatiques au plus bas, nos jardins brûlés par la chaleur...).

Notre commune peut agir et votre majorité s'y attèle. 2 notions complémentaires guident notre action : la composante transition écologique et l'adaptation au changement climatique.

La composante transition écologique est notre capacité à minimiser les impacts environnementaux, en baissant notamment notre consommation d'énergie. La majorité municipale a par exemple éteint l'éclairage public entre 23h et 6h du matin, permettant des économies financières et de limiter les KW utilisés. Nous installons des systèmes de chauffage moins énergivores dans nos locaux municipaux et nous souhaitons favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de ces mêmes locaux.

La réduction des émissions de CO2 semble plus complexe à gérer au niveau local. Pourtant, un plan ambitieux de réorganisation de la mobilité de notre commune est en cours d'élaboration : des parkings bien signalés à 5mn de marche du centre favorisant un stationnement périphérique ; des rues principales ouvertes au vélo, piétons et voiture avec une baisse de la vitesse et donc de la consommation de carburant ; des pistes cyclables mieux identifiées, protégées pour encourager des déplacements dits « doux ».

Au niveau de la lutte contre la perte de biodiversité, nous avons initié une action pédagogique auprès des élèves des établissements scolaires beaumontois, la journée de la biodiversité, avec des ateliers compostage ou fabrication d'hôtels à insectes, des expositions, des jeux, des films. L'objectif principal était de faire prendre conscience aux enfants du rôle primordial de la biodiversité et de l'enjeu vital de sauvegarder le vivant pour notre avenir. Qu'il s'agisse de nos médicaments, de la fertilité des champs qui entourent Beaumont, des matières premières pour notre industrie, nous avons besoin de cette biodiversité.

Cette action est renouvelée en 2023 avec 2 journées consacrées

à ces sujets. Par ailleurs, nous avons commencé à gérer différemment les espaces verts de la commune avec des fauchages tardifs.

Cette façon d'entretenir nos espaces verts permet à la fois de protéger la vie animale et végétale, de contenir les températures, de limiter l'assèchement des sols et d'assurer un meilleur contrôle de l'arrosage car l'eau se raréfie. En 2023 nous amplifierons ces actions avec des projets de plantations d'arbres et de haies, l'installation de récupérateurs d'eau pour l'arrosage, l'aménagement d'une zone humide acquise par la mairie dans un objectif double de sauvegarde de cet espace essentiel en cas de sécheresse et de pédagogie. L'adaptation au changement climatique va dans le sens d'une meilleure anticipation des effets de ce phénomène pour nous y préparer au mieux.

Nous savons que les étés longs et chauds vont devenir la norme d'ici 30 ans avec des conséquences sur les ressources en eau, l'agriculture, notre santé. C'est pourquoi votre municipalité réfléchit déjà à un projet structurant, notamment dans le cadre du dossier Petites Villes de demain, afin de doter la ville de Beaumont d'outils d'adaptation.

Un permis de végétaliser sera instauré, facilitant la végétalisation des façades de maisons et autres bâtiments publics. Une façade végétalisée équivaut à gagner 2° à l'intérieur. Chaque habitant pourra en faire la demande à la condition qu'il s'engage à entretenir les plantes. De notre côté, nous envisageons la végétalisation de la salle des fêtes par exemple (nous sommes nombreux à avoir ressenti la chape de chaleur en traversant la place).

En outre, nous allons créer plusieurs îlots de fraîcheur autour de Beaumont, en réaménageant certaines places en plantant des arbres, en semant du gazon, en installant tables et bancs. Ces espaces permettront à nos anciens, aux enfants, aux parents de se retrouver pour jouer, discuter au frais... Les places concernées sont : l'esplanade, le jardin Laurent, la place Lafont, la place de la salle des fêtes, le parking de la halle de la Gimone.

Comme vous avez pu le lire, et le verrez rapidement, votre municipalité a engagé une dynamique positive dans cette lutte contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. A notre niveau, avec nos moyens financiers et humains, nous sommes dans l'action. Mais nous avons besoin de chaque beaumontois dans ce combat.

Par exemple, chacun peut réfléchir à l'utilisation de sa voiture. Ai-je besoin de ma voiture pour aller chercher mon pain ou mon journal et gagner quelques minutes ? Ou effectuer ce trajet à pied ou en vélo aurait-il un impact positif en limitant ma consommation de carburant ? Est-ce essentiel de raser mon gazon tous les 15 jours ? Ou laisser pousser un peu l'herbe pour gagner un peu de fraîcheur ? Laisser les fleurs « sauvages » favoriserait-il la survie voire le développement d'espèces d'insectes et de petits mammifères ?

Nous avons des idées, mais vous aussi !

Alors n'hésitez pas à nous en faire part en écrivant à l'adresse suivante : environnement.beaumont82@gmail.com

La vie associative de notre bastide est très riche (Plus de 70 associations). Sports, culture, loisirs, caritatif, commercial, petite enfance, jeunesse, séniors, hippisme, devoir de mémoire; chaque Beaumontoise et Beaumontois, chaque habitant des villages voisins, jeunes ou moins jeunes, en famille ou en individuel, à l'opportunité de découvrir d'innombrables manifestations et de participer à de multiples activités, selon ses goûts et ses envies, d'être présent lors de diverses commémorations.

Le forum des associations permet de vous inscrire à certaines de vos activités favorites.

L'association, est symbolique du « vivre-ensemble » du lien social. Se retrouver pour monter des projets, pour organiser des tournois sportifs, des manifestations culturelles, des actions caritatives, des marchés gourmands, de Noël, des courses hippiques,



Sous l'égide d'Occitanie Films, association soutenue par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.), la municipalité de Beaumont de Lomagne en partenariat avec 3 associations, Fermat Science, l'Association Socio Culturelle et CinéLomagne, a souhaité en 2021 soutenir et accompagner un projet : accueillir une résidence d'artiste, dans le domaine du cinéma-audiovisuel, pour la mise en valeur du patrimoine du territoire lomagnol.

Après appel à candidatures, Chloé SORIN, diplômée de l'ISCID de Montauban et membre de l'association « La Ménagerie » située à Tournefeuille en Haute-Garonne, avait été retenue.

Sa démarche dans le cadre de ce projet était de réaliser, avec la participation des habitants, un Clip musical en animation (peinture, papier découpé et rotoscopie) basé sur une recette locale contée et valorisant des lieux emblématiques de Beaumont de Lomagne. Dans ce clip musical animé, le spectateur a suivi l'élaboration d'une recette de cuisine et a participé au moment convivial de la dégustation, réunissant petits et grands.

La recette retenue était : la croustade. La restitution a eu lieu le samedi 11 juin 2022 au cinéma. Vous pouvez accéder au film sur le site de la mairie et de la majorité municipale.

Participation de Entrez dans la danse :

Les jeunes des ateliers qui ont été filmées en vue de la réalisation des scènes de danse en rotoscopie ont beaucoup apprécié l'expérience.

Participation de l'EHPAD



L'entretien mené avec Maryse Villemur résidente de l'EHPAD des Cordeliers a été une expérience très positive et valorisante pour elle et cela a retenu l'attention d'autres résidents(es)

Les croustades ont été réalisées par les résidentes avec l'aide du cuisinier. Elles ont été dégustées pour la restitution publique. Dans le prolongement de la résidence après avoir collecté de nouvelles recettes auprès d'autres résidents la mise en page d'un

des expositions artistiques à l'intérieur de la maison de retraite... est très enrichissant.

Véhiculer des valeurs comme, le respect, le faire ensemble, la confiance en l'autre est un cheminement important pour nous tous et notamment pour notre jeunesse, en ces périodes où l'individualisme balaie l'intérêt commun.

Mesdames, Messieurs, bénévoles et salariés merci pour votre investissement, votre attachement à la cause associative, pour votre volonté de servir l'ensemble des habitants de notre ville, de notre Lomagne.

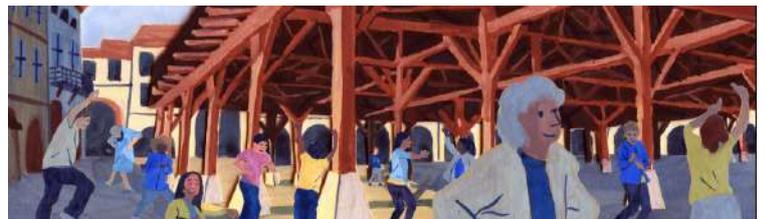
joli petit carnet de recettes locales est en route. Ce projet est réalisé sous l'égide de Fermat Science et de l'Association Socio Culturelle.

Participation de l'école primaire Du Blanc :

Pendant plusieurs jours 2 classes différentes sont intervenus dans la fabrication des décors et des accessoires.

Participation de l'ISCID :

Valorisation d'un établissement supérieur qui est sur le territoire de Tarn-et-Garonne qui a présenté des films de fin d'étude des étudiants (dont celui de Chloé Sorin, Horizon) et exposition des boîtes noires ou ateliers miniatures, permettant de découvrir les différentes étapes de fabrication du film.



Participation de l'Espace de Vie Sociale et l'Association socioculturelle :

Accueil d'ateliers ouverts à tous sur le temps hors scolaires pour confectionner des décors. Les ateliers dessin, patchwork, scrap booking...étaient impliqués

Cette création cinématographique a permis d'offrir des espaces d'expression pour le jeune public des écoles, les résidents de l'EHPAD des Cordeliers, le public associatif. L'intergénérationnel une belle démarche !

La Commune de Beaumont de Lomagne a choisi d'assumer pleinement son rôle qui pouvait être le sien en matière de développement culturel en l'occurrence accueillir une deuxième résidence d'artiste.

Pour information le parcours « Mémoires Inter-Actives » réalisé lors de la première résidence d'artiste, composé de 10 panneaux a été mis en place dans la ville. En flashant le QR Code vous accéderez à divers témoignages relatant notre patrimoine.



Jean-Claude Bonnefoi
Marc Montiel
Romain Perrault

Comment revitaliser notre bourg-centre ?

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat a proposé le 1er octobre 2020 un programme appelé « Petites Villes de Demain » (P.V.D.). Il s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants qui ont des services de centralité dans le territoire communautaire (équipements sportifs, culturels...). Les deux bourgs Beaumont-de-Lomagne et Lavit ont été retenus.

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie en milieu rural comme

- la reconquête de l'habitat vacant et dégradé,
- la redynamisation commerciale,

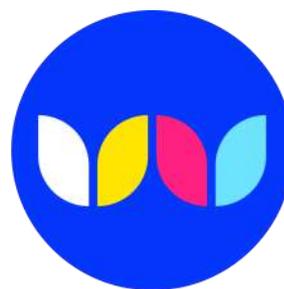
l'accès aux différents équipements, services publics, la culture, le sport et le loisir, l'accessibilité, la mobilité et les connexions. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.

Certains de ces points font parti de notre programme que nous vous avons proposé lors des dernières élections municipales.

Une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire qui est un des outils pour mener à bien le dispositif « Petites Villes de Demain » concernant Beaumont, Lavit et la Communauté des Communes sera signé en début d'année 2023.

Nos partenaires :

- Le Conseil Régional d'Occitanie
- Le Conseil départemental
- L'Établissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie
- L'Établissement Public Foncier de Tarn-et-Garonne
- Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Midi Quercy (PETR-PMQ)
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE82)



Villes Vivantes



Sport

David Arquié

La crise COVID étant (presque) passée, les nombreuses asso sportives beaumontaises recommencent à tourner à plein régime, nous avons même vu la création de nouvelles associations, comme : la Boxe et le Krav Maga (développement des capacités d'autodéfense), pour la satisfaction de tous les amateurs.

La Municipalité a de nouveaux projets pour 2023, comme la mise en place d'un parcours « sport-santé », avec de nombreux agrès « fitness ».

Depuis le départ de l'animateur jeunesse, les jeunes beaumontois sont en attente de son remplacement. Nous sommes en train d'explorer les pistes qui s'offrent à nous. Une solution est en passe d'être trouvée.

Nous sommes obligés de faire appel au civisme de nos concitoyens usagers des infrastructures sportives, à cause des problèmes d'économies d'énergie.

Malheureusement, il nous arrive trop souvent de constater des négligences, comme : les lumières laissées allumées après l'usage des salles, des appareils laissés en marche, alors qu'ils ne sont pas utilisés (frigo,...). Nous en appelons à la responsabilité de chacun pour des raisons économiques, mais aussi écologiques.

La Municipalité et moi-même sommes et serons toujours à l'écoute et au soutien de toutes nos associations, dans leurs activités au service des beaumontois-e-s et des lomagnol-e-s.

Nous tenons à féliciter les nombreux bénévoles qui œuvrent dans les associations avec dévouement et persévérance, malgré les obstacles qui peuvent se dresser devant eux.

Merci encore à tous et mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



L'association Vis ta Lomagne

Vous souhaite à tous et toutes une bonne année 2023.

Beaucoup de Bonheur et d'animation à partager sans modération avec vos commerçants de la Lomagne Tarn et Garonnaise !

Le retour de la Foir'Expo

Pour son grand retour après deux ans d'absence la 62ème édition de la Foir'expo et comice agricole a rencontré un vif succès !! Le soleil et la chaleur étaient de la partie, cette année l'accent avait été mis sur des animations variées de qualité, vous avez pu découvrir une animation casque de réalité virtuelle, Escape Game, un village enfants avec tour de magie, maquillage et sculpture de ballons ! Les pompiers étaient eux aussi présents tout le weekend, entre manœuvre Jeune Sapeur Pompier, démonstration avec la nacelle et sensibilisation au premier secours... Le samedi soir, la place Jean moulin, sous un air de « guinguette », était animée tout d'abord par le groupe Télo puis le magnifique spectacle de l'Orchestre Calypso Orchestra jusque tard dans la nuit.

Le dimanche soir l'animation était assurée par El Cuarteto Siboney. Tout le weekend les stands de restauration n'ont pas désemplis, petits et grands gourmets étaient ravis.



En novembre :

« la machine à cadeaux démarre » était lancée en Lomagne !! Vous avez pu épargner des € sur votre carte de fidélité !!!

Notre traditionnel marché de Noël :

Le premier Dimanche de Décembre, toujours un moment apprécié avec ses activités tour de magie, sculpture de ballon, orgue de barbarie, démonstration de danse, petit concert de l'école de musique et ses balades en petit train, de quoi satisfaire petits et grand enfants !! Plus de 50 exposants étaient présent sous la halle, vous avez été nombreux à venir arpenter les allées et faire le plein d'idées cadeaux.

Pour les plus gourmands d'entre vous, vin chaud, châtaigne et chocolat chaud étaient au rendez-vous !!! Nous n'oublierons pas évidemment la présence du Père Noël !

Le mois de Décembre était aussi le départ de « La machine infernale de Noël » avec ses entrées à la Halle des Machines, ses paniers gourmands et ses chèques cadeaux Vis Ta Lomagne à gagner !!

Bienvenue à :

Seven Suns Skate Custum Shop, Gaël CANONNE
Argile et Sens , Céramiste, Sarah LEVY, 23 rue Nationale
Nou Le La La Dodo Le La, Marie-Aline ORTAN,
 restauration rapide cuisine créole, 35 rue P.Fermat
La From'ail-rie, BRIGOT Pauline, 8 rue pierre de Fermat
Viseom, LAPORTE Micheline, 16 rue de la glacière

Reprise :

Tabac Presse, reprise par Guylaine DIALLO, 32 Pl.Gambetta
Ma boucherie d'antan, MIRADA Sabine, 14 rue Pierre de Fermat

Le programme d'animation pour 2023 se prépare les marchés gourmands, la Foir'Expo et comice agricole ainsi que le marché de Noël seront reconduits ! Animations commerciales et autres surprises sont en cours de réflexion...

N'oubliez pas lors de vos achats de présenter votre carte de fidélité afin de créditer des Euros !!!

Vis ta Lomagne vous souhaite de bons achats dans vos commerces de proximité !

Renseignement site internet : www.vistalomagne.com

Adresse mail : vistalomagne@gmail.com

Téléphone : 05.63.64.51.89



ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE

05.63.65.22.02 / asc.beaumont@sfr.fr

Page Facebook : Asso Socio Culturelle
Beaumont de Lomagne

Le Salon du Livre Jeunesse :

Il a été organisé en partenariat avec la



Médiathèque et a eu lieu les 24, 25 et 26 novembre 2022 sur le thème « Graine d'explorateur ».

Accueilli par les élèves du lycée de Lestonnac, le public, jeunes ou moins jeunes, a pu bénéficier des ateliers, expositions, jeux et spectacles qui se sont succédés pour le plus grand plaisir de tous.

Au total ce sont plus de 11 classes et 300 élèves de la Communauté des Communes qui ont participé au salon, et rencontré les auteures invitées : Amandine Marshall et Brigitte Coppin .

Au cinéma, 300 scolaires ont découvert les aventures d'Ulysse grâce à un spectacle de marionnettes interprété par les comédiens de la Cie Le Théâtrophone de Montauban.

Lors de l'inauguration le spectacle : Persée Mytho-Logique de la Cie Chipotola a réuni plus de 115 personnes.

Le samedi après-midi l'auteure, égyptologue Amandine Marshall a proposé une belle conférence sur l'Egypte et pour clôturer l'évènement la compagnie 9 Thermidor a donné un remarquable spectacle à partir de l'œuvre de Stevenson "L'île au trésor".

Cet évènement est un succès grâce à la participation du lycée de Lestonnac, de Fermat Science, des Conteuses de Lomagne, de l'association Réel et de la librairie Des livres et vous.

Les Conteuses en Lomagne :



Les conteuses en Lomagne égrainent leurs contes depuis 30 ans sur tout le territoire : Ecoles, collèges, crèches, EHPAD, médiathèques, salon du livre.

Nos contes d'origines diverses qu'ils soient régionaux, d'un autre continent, s'adressent à un public intergénérationnel. Le conteur choisit une histoire qu'il aime, qui lui parle ou qu'il invente. Il ne l'apprend pas par cœur. Il garde la structure, les moments forts du conte (dans le langage des conteurs on l'appelle le squelette). Il laisse voguer son imaginaire, des images nourrissent l'histoire. Avec le temps le conte mûrit, s'affine, atteint sa maturité, se perfectionne au fur et à mesure que nous le racontons.

Chaque année les conteuses organisent en lien avec le festival départemental « Alors raconte » des Rendez-vous contés sur Beaumont.

• **Le jeudi 9 février à 20h30** au cinéma Les Nouveaux Bleus de Beaumont nous accueillerons la conteuse professionnelle : HALIMA HAMDANE qui présentera « Contes arabes coquins » (dès 12 ans) Soirée gratuite

• **Dimanche 12 février 15h** salle des fêtes de Beaumont, LES CONTEUSES EN LOMAGNE présenteront leur spectacle : « Contes 100 fois ni l'oe »

Titre quelque peu énigmatique farfelue, me direz-vous. Les idées les plus folles, les plus saugrenues seront au menu, alternées de contes de ruse, de malice, de mensonge. Avec humour, musique, chansons en toile de fond.

Venez partager ce moment avec nous !
(participation libre)

Notre prochaine programmation :



• **DIMANCHE 29 JANVIER 15H « LE MALADE IMAGINAIRE »** par la troupe de théâtre de Mauvezin : Les buveurs de théâtre. Mise en scène Françoise Anton.

• **SAMEDI 18 MARS, 20h30 salle des Fêtes : Les Assos font leur cirque !** Spectacle inter associatif mis en scène et imaginé en commun avec salut la Cie, Entrée dans la Danse, Dancin'Lomagne, l'Ecole de musique et Chante ta Lomagne pour un spectacle tout en couleur et très dynamique sur le thème du cirque. Il sera suivi par le spectacle de clown burlesque « Passage » avec la Compagnie « La Brebis égarée ».

• **DIMANCHE 14 MAI 2023 de 11h à 19h** sous et autour de la halle La Fête des enfants devient Festi-Famille. Sur le thème de la musique : des ateliers, jeux, spectacles, manège...feront le bonheur des petits et des grands, sans oublier l'Espace Petite Enfance animé par l'Association Les p'tits Loups

• **SAMEDI 1er JUILLET Soirée Concert place Jean Moulin,** buvette et repas sur place. La 1ere édition de 2021, organisée en partenariat avec le football club de Beaumont a été un succès, nous souhaitons donc proposer à nouveau aux Beaumontois, petits et grands, cet évènement festif.

Avec une nouvelle programmation musicale à découvrir prochainement.

Le PIJ de Beaumont de Lomagne accueille le public au pôle culturel le :

- le mardi 9h30/12h et 14h/17h30,
- les mercredi et vendredi de 14h à 17h
- et le jeudi de 13h30 à 17h30

entrée rue Lomagne. Pas de limite d'âge !

Vous serez accompagné pour trouver une formation, faire votre C.V et lettre de motivation...

Un point Public Internet est à votre disposition avec scanner, imprimante, photocopieuse.

La responsable du PIJ est là pour vous aider pour tout ce qui est administration en ligne : Pole emploi, CAF, Ameli ,demande de HLM....

Mais le Point Info jeunes c'est aussi tout au long de l'année :

Des manifestations de prévention en direction des scolaires :

Au mois de mars : Le Forum santé Jeunes . 250 élèves de 6ème , CM1et CM2 y ont participé. Ils ont assisté à des ateliers de sensibilisation sur différents thèmes : sommeil, alimentation, harcèlement, les réseaux sociaux, respect de l'autre....

Les 6 et 7 octobre : les journées de prévention routière qui ont accueillies 312 élèves de troisièmes des établissements scolaires

de Beaumont. Prévention sur les risques au volant (vitesse, fatigue, drogue, alcool, téléphone...)

Dans le cadre de la résidence d'artiste que nous avons accueillie sur Beaumont cette année, une rencontre sur le thème des métiers du cinéma a été organisée en partenariat avec CinéLomagne. 43 jeunes sont venus échanger et voir le travail d'étudiants de l'Institut Supérieur Couleur Image et Design de Montauban.

Focus troisième

En novembre et décembre, la responsable du PIJ est allée à la rencontre de tous les élèves de troisièmes des collèges de Beaumont afin de donner à ceux qui ne sont pas encore sûr de leur orientation, des outils pédagogiques pouvant les aider dans leurs recherches.

Contact PIJ : 05 63 65 61 07
pointinfojeunesse82500@sfr.fr



La Croix-Rouge française de Beaumont-de-Lomagne mène ses actions traditionnelles (action sociale, formation et secourisme), avec une équipe dynamique de bénévoles, en ville et dans les communes environnantes.

• **L'aide alimentaire :**

Cette activité a lieu le 1er et le 3ème samedi de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

• **La vesti-boutique et la brocante :**

le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 14h à 16h.

• **Les formations de secourisme**

(Initiation aux premiers secours, PSC1,...)

Les activités textile, brocante et jouets regroupent la réception des dons, le tri et la revente à prix modiques des articles. Elles sont ouvertes à tous. Venez les découvrir pour travailler avec nous dans une ambiance conviviale.

Durant l'année écoulée, nous avons organisé plusieurs braderies :

une au printemps (le 14 mai) dans nos locaux où une centaine de personnes ont pu trouver leur bonheur.

Une en été (le 20 août) dans nos locaux avec une centaine de personnes qui ont pu dénicher des produits répondant à leurs attentes.

Une les 5 et 6 novembre à la salle des fêtes. Cette manifestation annuelle est devenue une des grandes attentes de la population. Elle sait pouvoir y trouver un choix important dans un espace semblable à celui d'un grand commerce. Nous avons pu accueillir plus de 300 personnes sur 2 jours.

Nos bénévoles ont pu à l'occasion de ces manifestations, mettre en valeur leurs talents de vendeur, de décorateur de stand, de conseillers en vente, et en hôte(sse) de caisse. Vous voyez, nos bénévoles peuvent s'épanouir au sein de notre association implantée sur la commune.

Nous remercions les nombreuses personnes qui sont venues nous voir et nous ont encouragés par leurs achats et leur gentillesse, à continuer nos efforts pour créer ces moments de convivialité.

Nous remercions la Municipalité de Beaumont pour son important soutien moral et logistique.

Nous rappelons que deux containers de la Croix-Rouge sont installés sur le parking de la salle des fêtes à proximité des arrêts de bus. Vous pouvez y déposer vos dons en dehors des heures d'ouverture de nos locaux. S'il vous plait, ne laissez rien sur le sol devant ces derniers ou devant la porte de nos locaux boulevard Ouest. Certaines personnes pourraient partir avec.

Comme vous avez pu le voir, les missions ne manquent pas. N'hésitez-pas à nous rejoindre. Nous trouverons ensemble celle ou celles qui vous conviennent et qui pourront contribuer à votre épanouissement personnel.

Les bénévoles de la Croix Rouge Française de Beaumont-de-Lomagne vous présentent leurs meilleurs vœux solidaires pour l'année 2023.

Unité Locale Croix-Rouge française

32 Boulevard Ouest

82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE

Tel. : 05.63.28.26.24

Le Lieu Accueil Enfants Parents les P'tits Loups

vous accueille de manière libre et sans inscription, toutes les familles de la grossesse aux 6 ans de l'enfant. Il est géré par l'association les P'tits Loups et financé par la CAF et la communauté de communes.

Deux accueillantes vous attendent :

Beaumont tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et les vendredis de 9 h à 12h - 33 rue de l'esplanade.

Vous pouvez nous joindre au 07.81.31.97.76

LES P'TITS LOUPS

L' enfant peut y découvrir et partager des jeux d'éveil. Un lieu pour les petits qui ont la bougeotte ou pas ! Une passerelle vers le collectif et bien plus...

&

Le parent peut y trouver un temps privilégié avec son ou ses enfants, partager son expérience, créer des liens d'amitié, se poser, échanger des bons plans de parents !

vous serez accueillis par deux professionnelles

j'ai besoin d'échanger avec d'autres parents sur les questions que je me pose

j'ai besoin de sortir de la maison avec mon bébé... je cherche un endroit pour qu'il joue en toute sécurité

salle sensorielle- snoezelen sur Lavit

renseignements
LAEP les p'tits loups
laeplesptitsloups82@gmail.com
07.81.31.97.76

La Fabrique :

vous accueille, enfants et adultes, pour des ateliers divers et variés. De la couture, de l'oéologie, de la sophrologie, des cours d'anglais, de tricot et crochet, des conférences d'économie, d'écologie, des stages de reliure et de vannerie, une occasion d'échanger sur nos savoirs et savoir-faire.

Le programme est disponible sur notre page Facebook, affiché sur les portes du local (8 rue Grand Selve à Beaumont de Lomagne) et dans les commerces beaumontois. Vous pouvez également nous communiquer votre adresse courriel afin de recevoir directement le programme (lafabrique82@gmail.com).

Depuis septembre 2022, Guy Portalier propose des ateliers d'écriture créative. Tous les mardis de 18h à 19h30, Guy vous propose de jouer avec les mots, de créer des textes riches de sens, d'émotion et d'inventivité.

Jamais de jugement, mais de l'encouragement, de la coopération, de l'ouverture d'esprit et la bienveillance.

Guy propose des thèmes et des contraintes volontaires drôles, bizarres ou absurdes ... mais toujours stimulantes.

En partenariat avec l'Association Socio-culturelle, nous organisons les ateliers permapote. Le 1er samedi du mois, en fonction du programme, des intervenants parlent permaculture, compost, saisons et auxiliaires du jardin ou les participants partagent leurs astuces, précisent ce qui a fonctionné et comment améliorer nos potagers.

Une dynamique s'est lancée autour du changement climatique afin de faire émerger sur le territoire des initiatives faciles à mettre en œuvre, collectives et locales. La dernière séance de l'année a fait émerger le désir de végétaliser nos rues, nos façades...

La prochaine soirée, organisée le 19 janvier 2023, nous permettra de mesurer notre « empreinte carbone » : faire le point sur l'impact de notre activité individuelle, savoir où nous en sommes, comment faire pour diminuer son impact... D'autres projets peuvent être mis en place, par exemple un atelier de réparation mais nous avons besoin d'aide..

Les ateliers d'économie, d'histoire sur la Révolution Française reprendront en janvier.

M. Guenoun propose à la demande des ateliers de coaching afin de préparer ses entretiens d'embauche.

Si vous avez un savoir, savoir-faire à transmettre, que vous avez envie de partager, n'hésitez pas à vous faire connaître. Il n'y a pas d'engagement sur du long terme !

La Fabrique, 8 rue Grand Selve à Beaumont de Lomagne.

06 78 16 80 32

Lafabrique82@gmail.com

Facebook : lafabrique82

Adhésion : 10€ adulte – 5€ enfant.



FERMAT SCIENCE

Une autre idée des maths



ESPACE DE VIE SOCIALE FERMAT SCIENCE

Audrey et Véronique vous accueillent à l'Espace de Vie sociale de Fermat Science pour vivre des moments conviviaux et de partage autour de diverses activités : balades, cuisine, spectacles, ateliers créatifs, cafés forum ...

L'Espace de Vie Sociale a pour vocation de renforcer les liens sociaux et d'organiser des activités à finalité sociale, éducative et culturelle. Il a pour objectif le bien vivre ensemble.

Quelques dates à retenir :

- Samedi 21 janvier à 18h, Nuit de la lecture, Fables de la Fontaine en musique. Pôle culturel
- Samedi 18 mars à 16h, Printemps des poètes, programme musical sur le thème des troubadours, Pôle culturel
- Mercredi 22 mars à 10h, spectacle autour de l'invention des instruments de musique
- Samedi 13 mai à 21h, concert aux chandelles sous la halle (musique Moyen-Age, Renaissance, Baroque)
- Samedi 24 juin à 15h, mélodies de l'Antiquité, hippodrome de Bordevieille

Le dépliant de la programmation de l'Espace de Vie Sociale est disponible au bureau de Fermat Science, 5 rue Lomagne et à l'Office de Tourisme intercommunal.

Adhésion annuelle : 7 euros par personne et 12 euros famille

Renseignements : 05 63 26 52 30
audrey.fermatscience@gmail.com



GLPE BEAUMONT DE LOMAGNE

Depuis plus de 30 ans, l'association des parents d'élèves des écoles publiques et collège public (GLPE) est là pour participer à la vie scolaire de votre enfant.

Le GLPE est toujours et constamment dans l'action afin d'apporter le soutien financier pour les sorties, les voyages, le matériel scolaire de vos enfants.

Pour cela il est important pour les parents de répondre présent à l'appel, pour confectionner des pâtisseries, ou tout simplement pour donner de son temps ... Dernièrement la participation au Marché de Noël de Vis ta Lomagne, avec un stand et une tombola qui a remporté un franc succès (50 lots distribués). Merci à tous ceux qui y ont participé.

Des manifestations sont à venir pour les parents d'élèves :



Samedi 11 mars 2023 à la salle des fêtes de Beaumont "Soirée année 80" avec le podium disco Météore

Dimanche 15 avril 2023 halle de la Gimone "Vide grenier"

Samedi 11 Mars 2023
Organisé par le Groupement Local des Parents d'Élèves GLPE
Animé par FABRICE du Podium METEORE

GENERATION 8090

Clip Vidéo
Start 21H

sur place
BUVETTE

RESTAURATION
Saucisses / Frites
Pâtisseries

Tarifs :
Adulte : 5 € (avec 1 boisson)
Enfant de -10 ans : Gratuit

BEAUMONT-DE-LOMAGNE
Salle des Fêtes

Ne pas jeter sur la voie publique

DANC'IN LOMAGNE

Danc'in Lomagne vous propose dans la bonne humeur, ses cours de danse.

Seul ou en couple, expert ou débutant, qu'importe !

Autour de Mélanie et Michel, nos professeurs, dans une ambiance conviviale, à l'école du Blanc ou à la salle orange de la Maison Fermat, venez nous retrouver :

- Pour la country, Lundi à 19H30 ou 20h15 (pour les débutants)
- Pour le Rock : le lundi à 20H15 (pour les confirmés) et le mercredi à 19H30

Pour ce premier trimestre nous avons fait du chacha à 20h30 et nous passerons à la salsa dès le mercredi 4 janvier.

Toute l'équipe de Danc'in Lomagne vous adresse à tous et à vos familles ses vœux les meilleurs pour les fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver avec de nouveaux projets en 2023. (Participation au spectacle associatif du 18 mars, repas inter associations etc.)

Bonne année 2023 !!

Renseignements au 06.24.51.94.38
mail dancinlomagne@gmail.com

**Entrée dans la danse !!**

« Entrée Dans la Danse », est une association créée en 2008 pour proposer et promouvoir la pratique de la Danse Classique dans un premier temps, puis à partir de 2015, la pratique de la Danse Contemporaine.

Nos objectifs :

- Faire en sorte que la discipline soit accessible à tous, à partir de 4 ans
- Mettre tout en œuvre pour que chacun trouve sa place et sa danse pour son épanouissement personnel
- Proposer une approche exigeante, mais surtout conviviale, bienveillante et adaptée à

chaque tranche d'âge

- S'ouvrir vers d'autres pratiques, à travers des Ateliers, des stages encadrés par des intervenants externes, ou en assistant à des spectacles professionnels ou représentations cinématographiques
- Faire connaître la danse sur le territoire et développer la curiosité des enfants sur la culture chorégraphique, à travers notre participation à des manifestations en commun avec d'autres acteurs locaux (Danse, Musique, Chant)

Même si nos objectifs sont axés sur le plaisir de danser et de partager autour de la danse, nous restons très attentifs au niveau et aux progrès de nos danseuses ou danseurs. Ce qui peut nous

amener, selon le potentiel, à préparer des concours (comme celui de la CND (Confédération Nationale de la Danse)), préparer l'entrée au conservatoire, ou l'examen vers le diplôme de professeur.

Dans ce cadre, les évènements majeurs pour cette saison sont :

- Soirée spectacle de rentrée le 15 Septembre 2022 avec la compagnie Nanabsolue de Sophie Carlin sous l'égide du TGAC
- Portes Ouvertes des cours les 7, 8 et 10 Décembre 2022
- Le projet inter-asso 2023 en collaboration avec l'ASC, l'Ecole de Musique, Salut La Compagnie, Chante ta Lomagne, ce sera le 18 Mars 2023 à la salle des fêtes
- La présentation de danseuses au concours du CND en Avril 2023
- Le Spectacle de fin d'année, les 17 et 18 Juin 2023, le thème n'est pas encore dévoilé, mais il mêlera de manière originale nos disciplines de danse Classique et Contemporaine et se déroulera au cinéma "Les Nouveaux Bleus.

Nous rappelons que nos cours sont ouverts à tous à partir de 4 ans et nous acceptons les inscriptions en cours d'année avec un tarif adapté.

Les renseignements peuvent être pris auprès de notre équipe :

- Cécile Benoit (Danse Contemporaine) : 06 20 72 62 01
- Julie Renault (Danse Classique) : 06 49 09 71 16
- Amandine Smail (Secrétaire) : 07 82 82 82 97
- Sandrine Bonnard (Trésorière) : 06 66 49 93 47
- Jean-Michel Nogué (Président) : 06 16 28 16 48

Par mail : entreedansladanse82@gmail.com



Groupe vocal : Mélomagne

Après le succès de notre concert de printemps présenté au cinéma avec la chorale de Mas-Grenier, nous voilà repartis pour une nouvelle aventure en chansons.

Pour le plus grand plaisir de tous les choristes, le groupe vocal « Mélomagne » a repris dès septembre les répétitions avec un nouveau répertoire sur le thème « partir ».

Huit nouveaux choristes dont trois hommes ont rejoint le groupe déjà composé de douze personnes. Ils viennent enrichir les trois pupitres menés de main de maître par Gillian Nohles chef de chœur.

Les répétitions ont lieu tous les mardis dès 20 h à l'école élémentaire Pierre Fermat rue du blanc à Beaumont-de-Lomagne.

Renseignements auprès de :

Thérèse BONNEFOI 06 32 61 07 27

Nadou LAHAYE 06 79 99 76 40



L'Association Gym Vitalité vous souhaite une belle année 2023.

Si l'envie vous tente, venez pratiquer :

- du Stretching,
- du Renforcement Musculaire,
- du Body Sculpt,
- et du Cardio HIIT avec nous.

Des cours classiques qui traversent les époques, en évoluant, mais sans jamais se démoder.

Evelyne, votre coach sportive diplômée d'état et Relaxologue, s'attache à ce que chaque mouvement soit bien exécuté, tant dans la posture, l'alignement des articulations que dans l'intensité.

Gym Vitalité est à Beaumont le mercredi et le jeudi matin, ainsi que dans d'autres villages proches les autres matins, le mardi et le jeudi soir.

Les places sont limitées.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès :
d'Evelyne au 06 32 27 37 12

CHRONO-NUTRITION®

Programme minceur, santé
et vitalité...
sans vous priver !

Méthode simple,
naturelle et efficace
du Docteur Alain DELABOS.

Véronique BRUNO
26, rue pierre Fermat
à Beaumont de Lomagne
Les lundis et vendredis sur rendez-vous

06 84 12 84 65

E-mail : chronoeexpert32@gmail.com
www.veronique-bruno.fr

Véronique BRUNO Chrono-Expert

LE BONHEUR EST DANS
VOTRE ASSIETTE !

CHRONO-NUTRITION®

Véronique BRUNO

Expert en Chrono-nutrition®
Certifiée par l'Institut de Recherche
Européen sur la Nutrition et la Santé
(IRENS) par le Docteur Alain Delabos

Rééquilibrage alimentaire.
Les bons aliments au bon moment,
à la bonne quantité !

Librairie

Le
Plumier
Argenté
Josette Fayard

PAPETERIE . JEUX ÉDUCATIFS

10 place Gambetta
82500
Beaumont de Lomagne

05.63.30.43.28

leplumieragente@bbox.fr

Les Aînés lomagnols

Le bureau, une équipe dynamique :

Présidente : Madame Douilhac

Vice président : Monsieur Laot

Trésorerie : Mesdames Aoueillé Lacourt et Lahas

Secrétariat : Mesdames Verdier et Colomies

Les activités de randonnées connaissent un franc succès même si le temps est capricieux .

Une quarantaine de marcheurs se retrouvent avec plaisir le jeudi matin.

Le mardi, ce sont les plus entraînés qui bondissent sur les kilomètres, avec ou sans bâtons !

Mais les plus durs..... se regroupent le lundi matin pour la marche nordique.

Le 24 novembre, le loto du Téléthon a connu un franc succès _ nos photographies l'attestent.



Le lundi et le jeudi de 14 heures à 17 heures, les adhérents se retrouvent autour des jeux de société avec le sourire et les plaisanteries ... de chez nous!

Sur réservation, nos aînés dégustent , le jeudi , un excellent repas, et échangent souvenirs et impressions.

Les mercredis et vendredis, les séances de gymnastique "douce" assouplissent nos articulations et tous les muscles..... nécessaires au sourire !

Autres rendez-vous :

Festival des Lanternes le 31 janvier 2023. Nous organisons le déplacement sur une base 50 participants.

Nous invitons tous les habitants de Lomagne, dégagés des obligations professionnelles immédiates, à nous rejoindre, pour faire durer nos traditions et cultiver la courtoisie chaleureuse de nos échanges.

CONTACTS :

05 63 02 78 44

Local 33 rue de l'esplanade

82500 Beaumont de Lomagne



LA PETANQUE BEAUMONTOISE trace son chemin !

Une saison à peine terminée, il faut déjà penser à la suivante.

Le club envisage de reconduire toutes les activités et compétition en 2023.

Un calendrier sera établi et affiché au boulodrome. Avec un effectif stable, voire en légère augmentation la Pétanque BEAUMONTOISE reste une des associations les plus dynamiques de la ville.

Ses concours du 15 Août restent très prisés tout comme les amicaux. Le club participe à toutes les manifestations extérieures, forum des Associations, Téléthon.

Pour 2023 il souhaite pérenniser les après-midi club réservées aux seuls membres avec une invitation par joueur.

Pour rappel, toute personne titulaire de la licence ou, pour une cotisation de 15€ tarif de la carte de membre peut pratiquer son loisir favori toute l'année.

Pour plus d'informations : 06.24.31.43.62

petanque.beaumontoise13@orange.fr

La Pétanque BEAUMONTOISE vous présente à toutes et tous ses meilleurs vœux pour 2023.



Une partie de l'opposition s'exprime.

Les élus du Collectif pour le Renouveau de Beaumont vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023. Malgré un contexte économique difficile, une inflation élevée qui touche tous les secteurs d'activité que chacun puisse bénéficier de bonheur, santé et prospérité. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants en espérant qu'ils soient nombreux en 2023 pour le développement de notre ville. De nouveaux commerces ont vu le jour, venant tenter d'enrichir l'attractivité du centre-bourg, nous leur exprimons tous nos vœux de réussite.

En réponse aux contre-vérités parues dans le bulletin municipal d'octobre, nous souhaitons apporter quelques précisions. Puisque M. le Maire évoque un peu d'histoire, rappelons qu'en 2003, pour éviter que les entreprises ne préfèrent s'installer dans les communes alentours, la taxe professionnelle a été harmonisée dans toute la communauté de communes et est devenue compétence communautaire. Afin de compenser la perte de cet impôt, notamment pour Beaumont, la part des taxes foncières auparavant perçue par la communauté de communes a été restituée aux communes. C'est ce que M. le Maire appelle une augmentation d'impôts, alors que la hausse des taux pour Beaumont ne représente que la part ôtée à la communauté de communes, donc indolore pour les contribuables car la somme à payer reste constante.

Ceci est vérifiable pour ceux qui auraient conservé leur avis de taxe foncière de 2003. A l'inverse, en 2022 la prise de compétences communautaires : piscine médiathèque, SDIS a bien engendré une augmentation très importante de nos impôts et la

La majorité s'exprime.

Chères Beaumontoises, chers Beaumontois, Dans ce bulletin municipal de fin 2022 et début 2023, vous allez découvrir dans différentes rubriques, le travail quotidien de vos élus municipaux, avec à leur tête notre maire, Jean-Luc Deprince.

Vous pourrez constater de manière concrète, le dévouement et l'efficacité des adjoint-e-s et délégué-e-s, dans les rapports que chacune et chacun a voulu porter à votre connaissance.

Jean-Claude Bonnefoi, 1er adjoint, secondant parfaitement le maire de notre cité et particulièrement dans le domaine des manifestations culturelles ; Céline Fresquet, dans la gestion du personnel municipal ; Pierre Cambou, dans le souci de l'ordre et la sécurité de la ville ; Evelyne Meesseman et Béatrice Bigou avec le dévouement nécessaire à la vie sociale et aux actions caritatives ;

Pascal Labarde, Stéphane Marrou et Bertrand Toussaint, toujours présents sur les chantiers de notre cité, avec pour but le confort et le bien-être de nos concitoyennes et l'embellissement de la ville ;

Sandrine Audu-Benali et Maryse Pérès, dont la présence indispensable dans les écoles, permet souvent de résoudre les problèmes pouvant se poser dans le domaine de l'enfance, scolaire et périscolaire, et de trouver des solutions adéquates ;

municipalité de Beaumont a oublié de baisser ses taux d'imposition, ce qui aurait été logique puisque plus de 300 000 euros de ses charges ont été transférées. Comme nous l'avons déjà dit et nous le répétons, nous ne sommes pas opposés au transfert de compétences, à la seule condition que cela ne change pas la fiscalité. Les élus ne peuvent pas ignorer les difficultés actuelles de leurs administrés, ils devraient équilibrer les comptes de leur collectivité en améliorant leur gestion et non par des hausses d'impôts. Voilà plusieurs années que nous alertons sur des dépenses irréfléchies, ayant pour seule issue le recours massif à l'emprunt et le délestage de charges vers la communauté de communes. Nous avons malheureusement vu juste.

Mais comptez sur nous pour continuer à être force de propositions pour avec pour seul objectif d'améliorer la qualité de vie et la vitalité de notre bastide.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS.

David Arquí, omniprésent auprès des associations, faisant référence auprès des sportifs beaumontois et au-delà ; Romain Perrault ayant une conscience aiguë des problèmes environnementaux, dans le contexte préoccupant des modifications climatiques évidentes vécues par tous.

Vous pouvez constater dans ce nouveau bulletin municipal, que tous les élus de votre majorité municipale, que ce soit individuellement ou dans les commissions auxquelles ils participent, sont à la tâche quotidiennement, loin des querelles politiciennes, de la mauvaise foi et des procès partisans que cultivent nos opposants. Beaumont a des atouts, vos élus ont des outils, aujourd'hui octroyés par les pouvoirs-publics, comme dans le programme « Petites Villes de Demain ». Ils mettent tout en œuvre pour faire de notre bastide un lieu accueillant, prospère et vivant. Cette nouvelle année se présente sous les meilleurs auspices, malgré un contexte économique et international préoccupant. Nous en ferons ensemble une heureuse nouvelle année.

Chères Beaumontoises, Chers Beaumontois, l'équipe chargée de la communication, au nom de la majorité municipale, vous souhaite une **BONNE ANNEE 2023 !**

[Rendez-vous sur notre page facebook : beaumont dynamique et fraternel.](#)

La Majorité Municipale

Une réglementation de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) du 02/10/2019, ne permet plus aux communes de publier sur le bulletin municipal des données d'état civil sans avoir au préalable obtenu l'autorisation des intéressés.

MEDECINS

Drs Berger et Piovezan: 05.63.02.36.92
 Dr Carpentier: 05.63.27.67.43
 Dr Bieber 05.63.65.33.95
 Dr Mothes: 05.63.02.35.37
 Dr Pello: 05.63.26.48.70

PHARMACIES

Pharmacie de Lomagne: 05 63 02 30 42
 Pharmacie Vedrenne: 05 63 02 31 89

DENTISTES

Aurélié Diague: 05 63 02 20 38
 S.C.M Annonier: 05 63 02 38 27
 Sylvain Lafarge: 05 63 64 55 85

INFIRMIERES et INFIRMIERS

Dalbin Anne-Marie, Denux Catherine, Dupuy Françoise et Gayne-Capmartin Fabienne : 05 63 02 40 45
 Tuffal Lionel: 06.20.02.28.84
 Broutin Valérie: 06.22.41.22.03
 Yolande Foundohou, Audrey Raulu, Virginie Imbert
 05.31.85.10.85
 Vanessa SETIAUX et Marc OUAHNICM
 06.08.84.16.13

AUDIOPROTHESISTE

Bertrand Lucie 06.07.61.93.15

CHIROPRACTEUR

Strafforelli-Barral Margaux: 06.45.03.39.07

CHRONO-NUTRITION

Véronique Bruno : 06 84 12 84 65

KINESITHERAPEUTES

Daziron Benoit Payet Sophie : 05.63.30.22.69
 Salvador Llanes Castell / Alejandro ANTON GONZALEZ / Rafael
 ARJENA FERNADEZ : 05.31.85.10.86

KINÉSIOLOGUE

Martin Karelle 06.68.33.14.28
 Yvan Mathieu : 06.82.08.56.64

LABORATOIRE D'ANALYSE

Biofusion 05 63 02.41.86

OSTEOPATHES

Barrau Ciry 05 63 68 71 76
 Gourmelon Ronan 05.63.26.40.73
 Jalambic Elisabeth 06.98.25.90.17

Mailfert Aurore 09 53 53 42 48
 Milhavet Laurianne 07.83.20.69.79

ORTHOPTISTE

Roch Antoine 06.63.15.42.83

ORTHOPHONISTE

Laffont Audrey 09.67.22.36.38

DIETETICIENNE

Virginie Aussaresses : 09.84.02.99.47

ENTRETIEN DU CORPS

Geffroy Yohann 05.63.23.06.86
 Christine Bolognesi : 06.82.75.61.28

PODOLOGUES

Berniac Céline 05 63 27 63 36
 Cornebise-Munoz Isabelle 05 63 65 30 02

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Broueilh Cécile : 07 81 34 92 91
 Rouzard Lydie : 05.63.02.38.98
 Cassandra Larrocan : 06.16.76.66.14
 Alexandre Dedieu : 06.43.45.58.82
 Issanchou Jean-Pierre : 07.69.40.22.27

PSYCHOPRATICIENNE / EQUITERAPEUTE

Salles Florence 06.52.56.84.45

PSYCHIATRE

Rouzard Jean-Claude 06.14.83.39.13

SAGE-FEMME

Thau Fabienne 05 63 91 43 22

SOPHROLOGIE

Barrue Gisèle 06.88.67.86.43
 Girard Véronique : 06.78.16.80.32
 Meneguïn Michelle : 06.72.79.38.90

Centre DE READAPTATION CAR-**DIAQUE**

Clinique Midi-Gascogne 05.63.21.50.00

VÉTÉRINAIRE

SCP OUDART MAILHO ZAC
 05.63.02.24.04



Mutualia, la mutuelle partenaire de BEAUMONT DE LOMAGNE

- ▶ Des tarifs négociés par votre Ville*
- ▶ 4 niveaux de garanties pour s'adapter aux besoins de chacun
- ▶ Des conseillers Mutualia de proximité
- ▶ Les + : un réseau de partenaires opticiens et une assistance 24h/24 et 7j/7

Flashez-moi !



Un rendez-vous, une question ?
Contactez le 05.46.90.07.07

www.mutualia.fr

Mutualia

Entre nous, c'est humain

